



# **l'Assurance Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Côte-d'Or

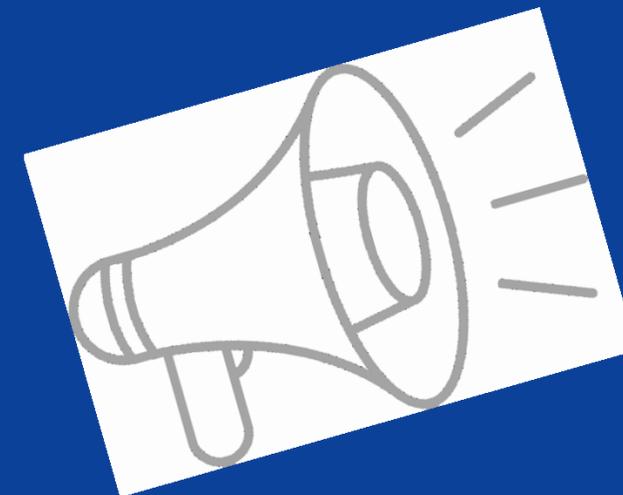
## **RÉGLEZ VOS PARAMÈTRES**



- **Utilisez le navigateur internet Firefox**
- **Vérifiez vos paramètres de son**
- **Utilisez votre smartphone si besoin**



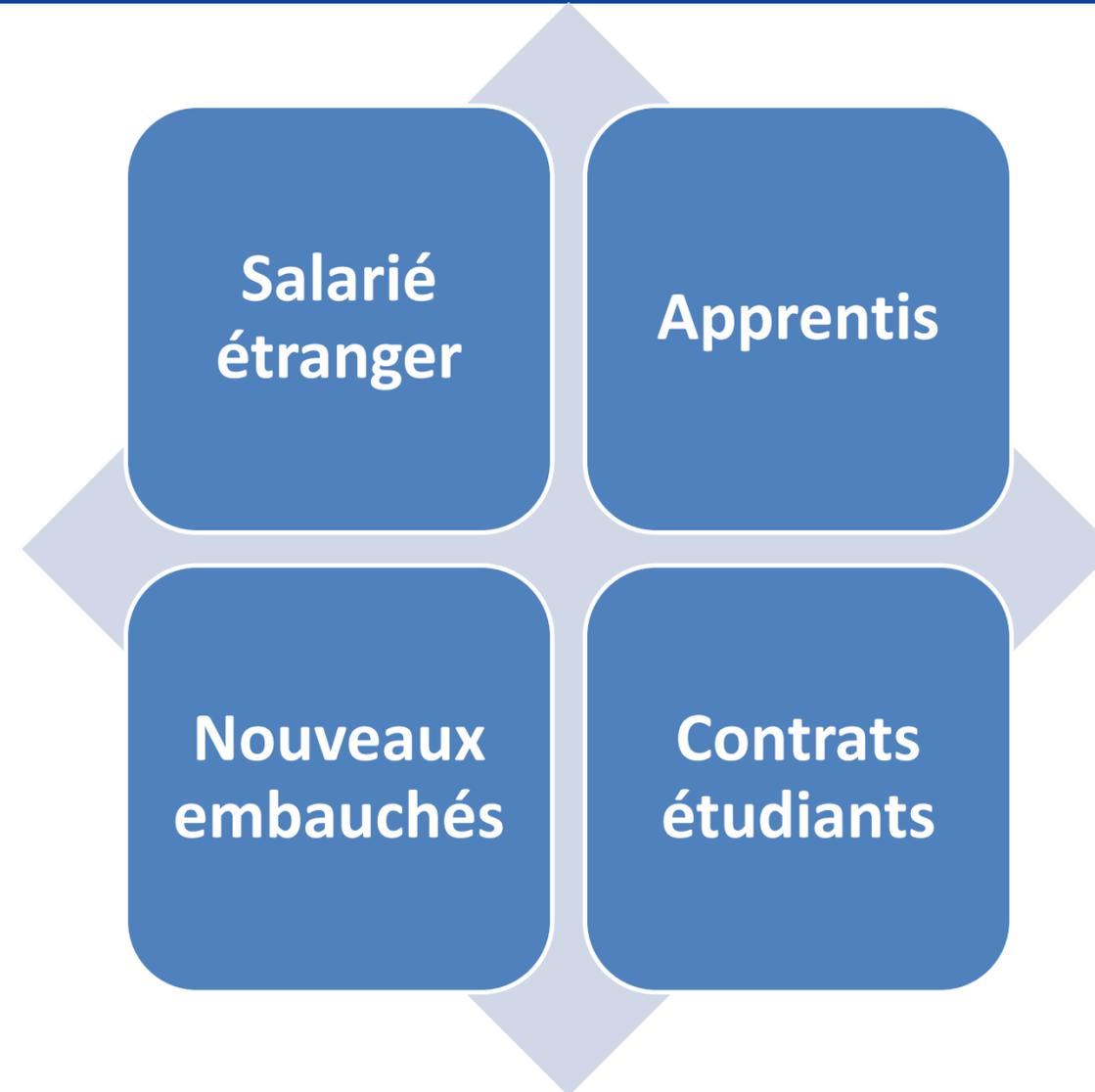
# LES ACTUS DE LA RENTRÉE



# VOTRE SALARIÉ



# L'IMMATRICULATION DES SALARIÉS



# L'IMMATRICULATION DES SALARIÉS

Rendez vous sur ameli

## Vos salariés

Obligations et démarches

Toutes les démarches et obligations de l'employeur en cas d'embauche d'un salarié, d'arrêt de travail, d'accident du travail, de maladie professionnelle, de décès ou de détachement d'un salarié à l'étranger. Cette rubrique décrit aussi les démarches à effectuer en cas de d'événements familiaux.

### MONTANTS DE RÉFÉRENCE

Consultez les montants de référence : des chiffres utiles pour connaître le plafond de la sécurité sociale (PMSS), la valeur du SMIC et faire le calcul des indemnités journalières, pensions d'invalidité et capital décès.

CONSULTER

### LA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE (DSN)

La déclaration sociale nominative (DSN) remplace et simplifie la majorité de vos déclarations sociales. Leur transmission est automatisée à partir des données de paie.

CONSULTER

### EMBAUCHER UN SALARIÉ

Entreprise ou particulier employeur, consultez toutes les démarches et formalités administratives pour embaucher un salarié : immatriculation à la sécurité sociale, déclaration préalable d'embauche (DPAE), déclaration unique d'embauche (DUE)...

CONSULTER

## OBTENIR LE NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE D'UN SALARIÉ

*Vous recrutez un salarié. Il doit vous fournir un numéro de sécurité sociale provisoire ou définitif. S'il n'en a pas, il doit en faire la demande.*

CONSULTER

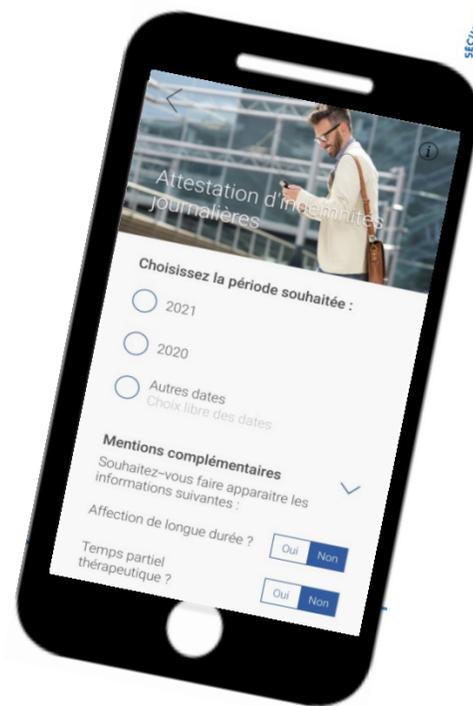
# ARRIVÉE D'UN SALARIÉ ÉTRANGER

Rendez vous depuis ameli sur le service dédié, avec les pièces en votre possession.

The screenshot shows the ameli.fr website interface. At the top left is the ameli.fr logo with the tagline 'J'emploie un salarié étranger'. To the right is the 'Assurance Maladie' logo and a navigation menu with 'Inscription' and a language dropdown set to 'FR'. The main heading is 'DEMANDE D'OUVERTURE DES DROITS À L'ASSURANCE MALADIE'. Below this is a paragraph: 'Vous êtes une entreprise soumise au droit français et vous employez un salarié étranger ? Vous pouvez réaliser la demande d'ouverture de droits auprès de l'Assurance Maladie en ligne via ce service, si votre salarié est dans l'une des situations suivantes :'. There are four icons representing different categories: 'Détenteur d'un Passeport Talent', 'Mannequin', 'Salarié', and 'Assistant de langue'. Below these is a large grey box titled 'Identification' containing two input fields: 'Nom d'utilisateur' and 'Mot de passe'. A lock icon is positioned below the input fields.

# ARRIVÉE D'UN ÉTUDIANT OU D'UN APPRENTI

Demandez une attestation de droit à jour, et faites découvrir les bons réflexes



Numéro de l'assuré :  
Nom de l'assuré :

## Attestation de droits à l'assurance maladie

Valable du 04/11/2021 au 03/11/2022 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

organisme de rattachement sécurité sociale	code gestion	n° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous)	modulation du ticket modérateur
Bénéficiaire(s) nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage		n° de sécurité sociale du bénéficiaire (pour information)	né(e) le/rang
a déclaré un médecin traitant			1
			1
			1





# COMPTE RENDU IDENTITÉ EN DSN

## Nouveau CRM en cas d'anomalie

Pensez à lire l'intégralité de vos CRM pour faire un suivi dynamique de vos dossiers



MENU



**NET-ENTREPRISES-FR**  
GIP Modernisation des déclarations sociales



Votre compte  
Vous inscrire / Vous connecter

Actualités > DSN : Mise à disposition du Compte Rendu Métier Identité

## DSN : Mise à disposition du Compte Rendu Métier Identité

Publié le 26 juillet 2023 - Modifié le 26 juillet 2023 [A la une, CRM, DSN](#)

[A-](#) [A+](#)    

Les **Comptes Rendus Métiers (« CRM ») Identité** (n°121) sont mis à disposition des déclarants sur le tableau de bord DSN et en API suite au dépôt d'une DSN mensuelle depuis le 25 juillet 2023.

Le CRM Identité fonctionne à ce jour avec certaines différences entre les informations divergentes qui pourraient remonter via le BIS sur les noms des personnes. Nous vous invitons à ne pas tenir compte de ces écarts, des travaux sont en cours pour que le CRM fonctionne comme le BIS.

**Pour rappel :**  
Le CRM Identité est mis à disposition des déclarants en parallèle du BIS (Bilan d'identification des salariés) et **uniquement dans le cas où une anomalie est détectée sur un des individus de la déclaration.**

Il précise aux déclarants DSN les écarts entre l'identité des individus telle que transmise dans la DSN mensuelle et les informations connues dans le Système National de Gestion des Identifiants (SNGI), permettant ainsi l'ouverture et le calcul des prestations sociales (retraites, allocations logement, etc.).

**Inscrivez-vous par mail à l'actualité de net-entreprises.fr**

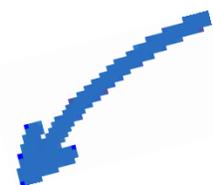
Adresse e-mail professionnelle

Me désabonner

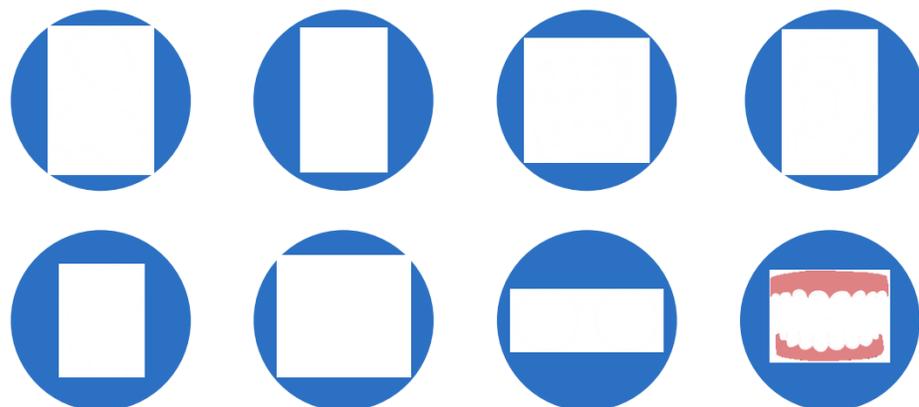
Besoin d'aide ?  
**Posez-nous vos questions !**

# COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

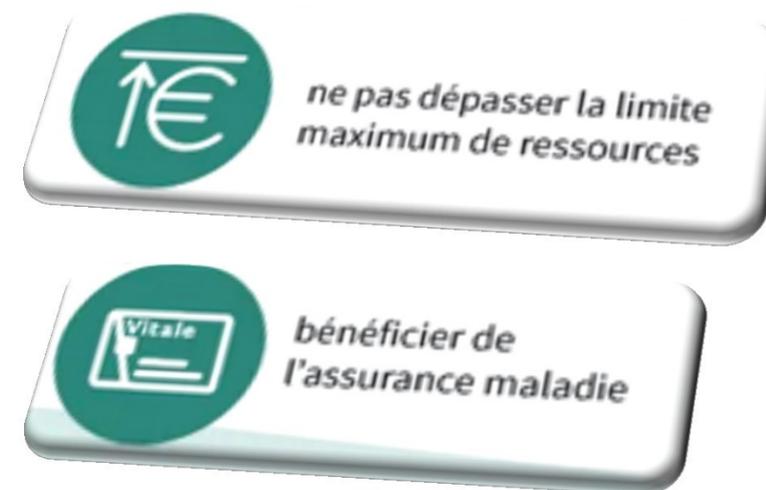
## CSS



Un remboursement des frais de santé



Les personnes à faibles ressources



# Le 100% santé : panier de soins

Personne sur la touche pour les soins même importants :

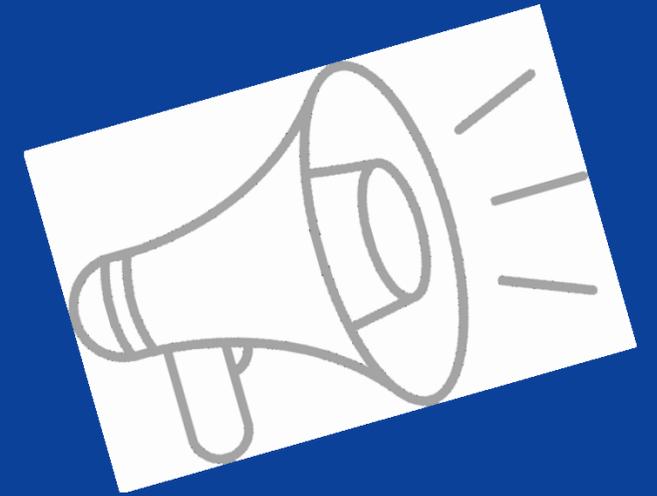
Dentaire

Appareil auditif

Optique



Besoin d'aide pour orienter un salarié en difficulté ? Appelez le 3646, et demandez une assistante sociale.



# TÉLÉSERVICES & LÉGISLATION

# INCIDENT DAT & Net-entreprise anomalies résolues

## Nouvelle version de la DAT sur le Compte Entreprise anomalies courantes :

« Suite à un problème technique, l'émission de votre DAT n'a pas pu avoir lieu. Merci de réessayer dans quelques minutes sans quitter cette page »

« Une erreur est survenue pendant le traitement de votre enveloppe, merci de vérifier votre dépôt »

« Le service est temporairement indisponible. Veuillez réessayer ultérieurement »

- ✓ **Forcer le clic, ça marche quand même!**
- ✓ Nettoyer les cookies de votre navigateur
- ✓ Passer par un autre navigateur ou essayer sur un autre poste informatique
- ✓ Différer votre saisie.

# FP : changement de régime automatique en DSN

Travailleurs indépendant, salariés, fonctionnaires :

Le régime est défini par les informations véhiculées par la DSN

Fonction publique : le service SCR n'a plus lieu d'être tout est automatique !

Inutile de signaler une titularisation à l'Assurance maladie



# Le congé d'adoption élargi

**Le congé d'adoption, environ 700 par an en France :**

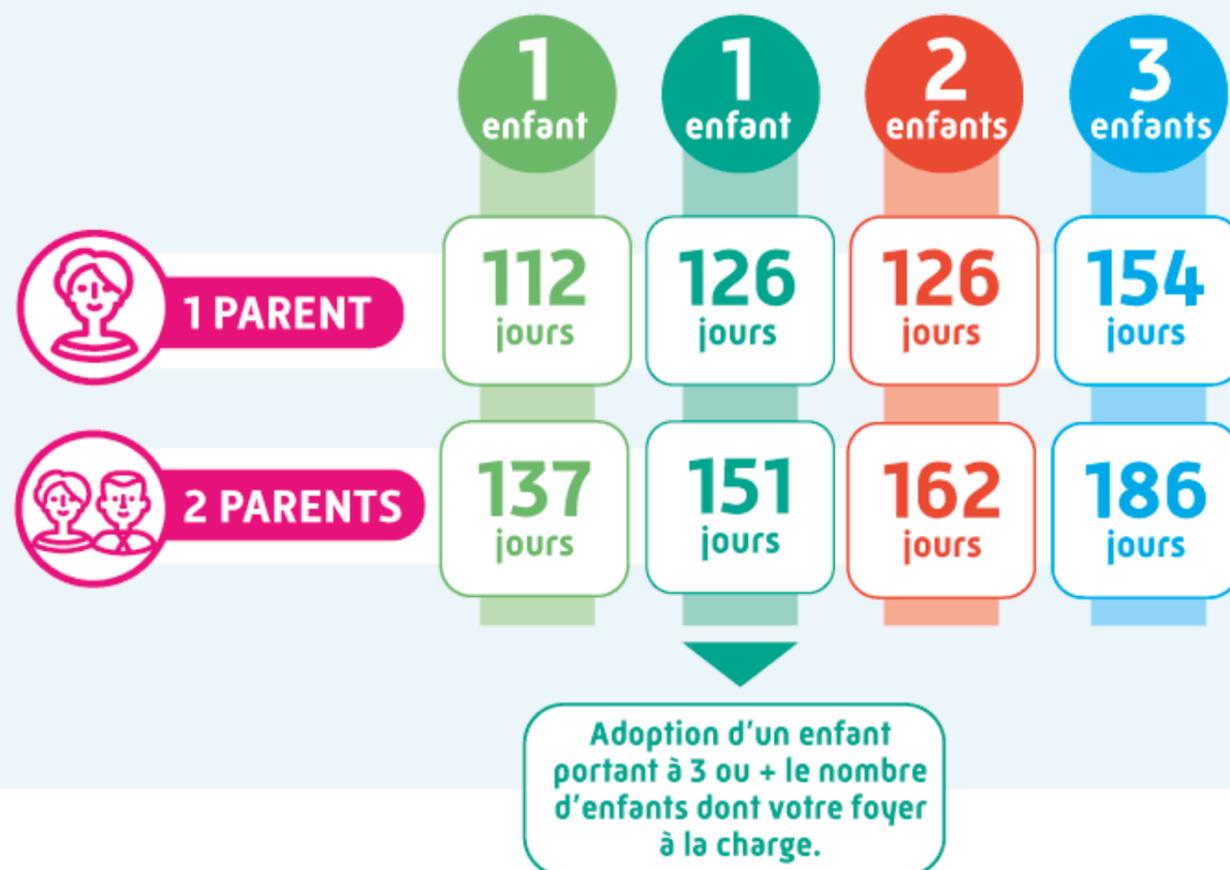
- Dans les 7 jours qui précèdent l'arrivée de l'enfant
- Dans les 8 mois qui suivent la date d'arrivée de l'enfant
- Peut être partagé entre les 2 membres du couple, dans la limite des durées maximales
- Pris en une fois ou fractionné en 2 périodes, de 25 jours au moins



# Le congé d'adoption élargi

## LE CONGÉ ADOPTION

Le congé d'adoption peut commencer à partir de 7 jours avant l'arrivée de l'enfant, il peut être pris en 1 seule période ou en 2 périodes (minimum 25 jours par période).



De 16 à 22 semaines

Le salarié informe la Cnam

L'employeur envoie les signalements d'arrêt en DSN

# Maternité paternité : conditions d'affiliation assouplies

## De 10 mois à 6 mois pour la condition d'affiliation

À quelles conditions avez-vous droit aux indemnités journalières (IJ) maternité ?

**Vous avez droit aux indemnités journalières pour maternité si vous justifiez de 6 mois d'affiliation**, en tant qu'assurée sociale exerçant une activité professionnelle, à la date prévue de votre accouchement.



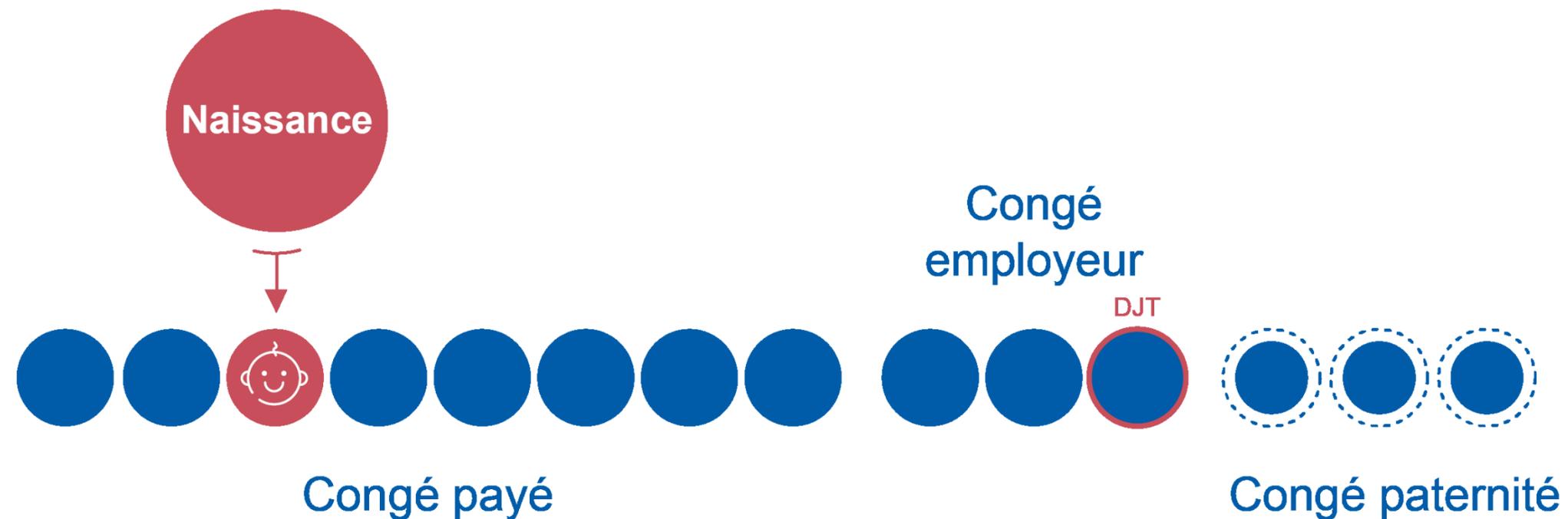
**RETOUR SUR VOS QUESTIONS**



# Le congé paternité pendant les congés

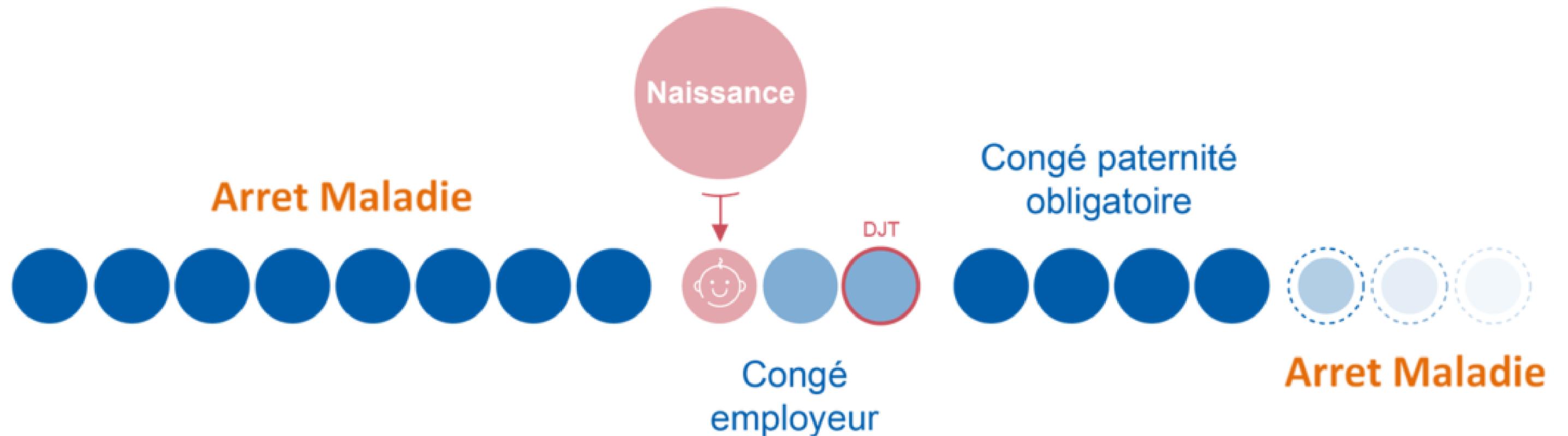
Certains de vos salariés sont peut-être devenus papa pendant l'été !

Congés p



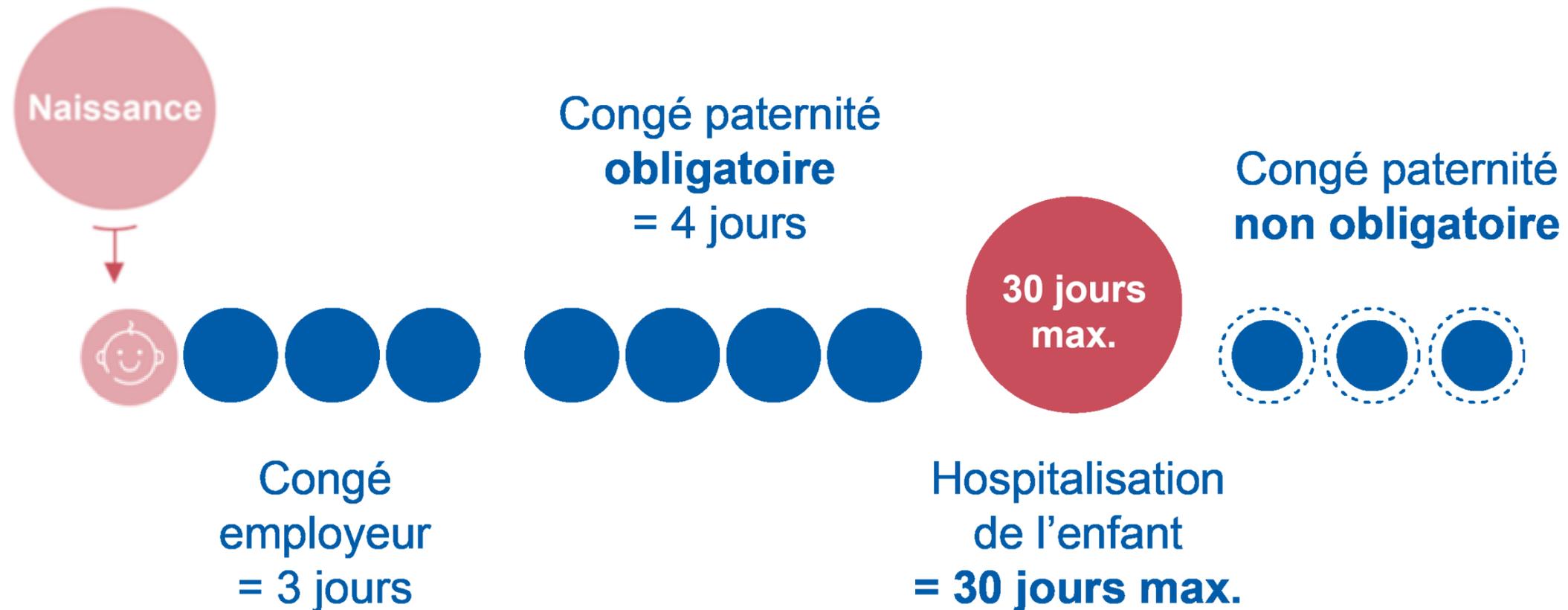
# Naissance pendant un arrêt

Comment traiter la paternité pendant l'arrêt maladie de votre salarié ?



# Congé d'hospitalisation de l'enfant

L'hospitalisation de l'enfant nécessite un arrêt total de l'activité / 3+4+30max R21



# Newsletter

J'ai changé d'entreprise ou je ne reçois pas vos publications

Abonnez-vous à la Newsletter 3 minutes



**3 minutes**  
**ENTREPRISES**

Juillet /Août 2023 - Bourgogne-  
Franche-Comté

**1 MINUTE POUR L'INFORMATION**

#Actu #Info



**La déclaration  
d'accident de  
travail évolue**

Vous pouvez désormais  
faire en ligne votre  
déclaration d'accident du  
travail ou de trajet,  
directement via le compte  
entreprise. Découvrez la  
marche à suivre.

[En savoir plus ici](#)

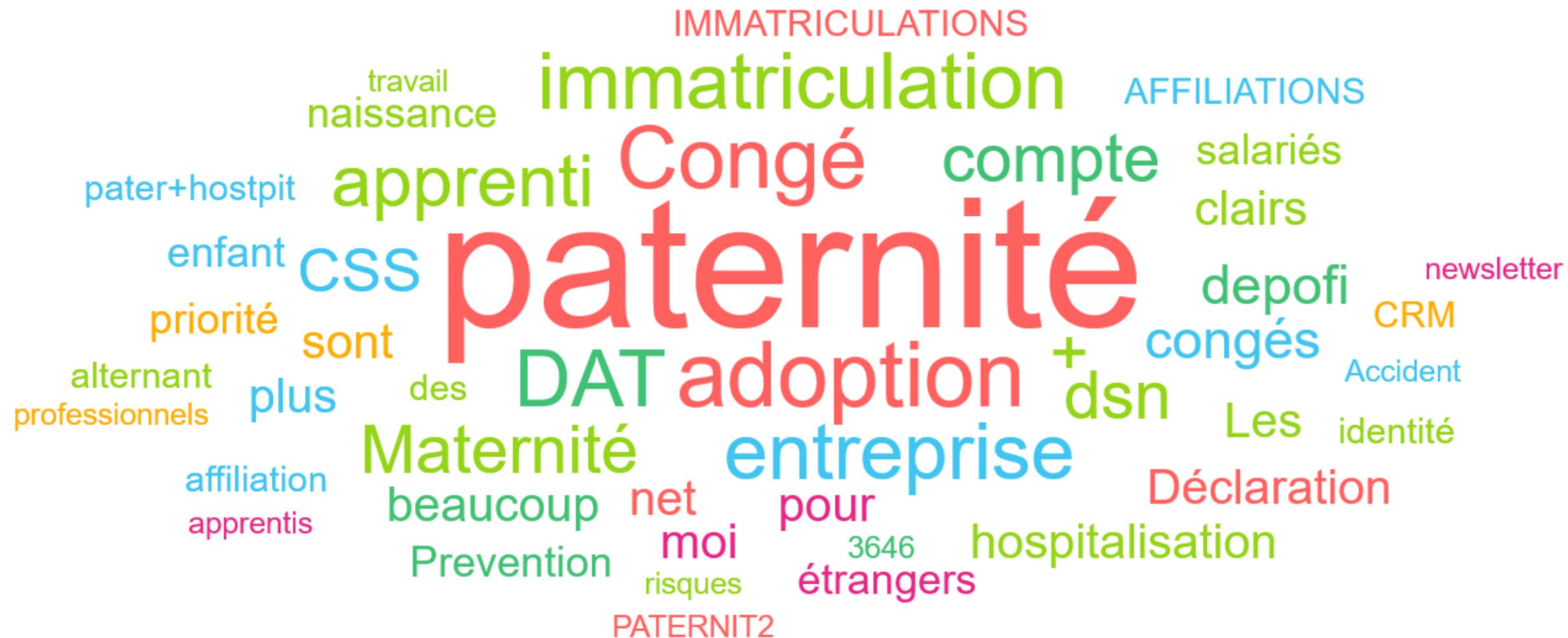
Vos questions

# QU'AVEZ-VOUS RETENU DU WEBINAIRE D'AUJOURD'HUI?

**CODE : <https://app.klaxoon.com/join/W9UQXUF>**



# QU'AVEZ-VOUS RETENU DU WEBINAIRE D'AUJOURD'HUI?



# COORDONNÉES UTILES

Site internet : [ameli.fr/entreprise](https://ameli.fr/entreprise)

Net-entreprises.fr :

- le MOOC

[Formation-net-entreprises.fr](https://formation-net-entreprises.fr)

- la base de connaissances

[net-entreprises.custhelp.com](https://net-entreprises.custhelp.com)

- le cahier technique

<https://www.net-entreprises.fr/declaration/norme-et-documentation-dsn/>

Contacts téléphoniques :

Net-entreprises : 0820 000 516

Suivi de Dossiers et HotlineTéléservices : 36 79